Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STAV, veuillez visiter :
bacstav.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC STAV • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Épreuve E6 : Territoires et sociétés

Session 2026 • Code sujet : **26-STAV-E6** • Durée : **120 minutes** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Caractériser le territoire et ses évolutions** (3 questions) — **Page 3**
2. **Comprendre les dynamiques et les intérêts des acteurs** (3 questions) — **Page 5**
3. **Évaluer des choix d'aménagement et proposer une démarche** (3 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bacstav.fr/assets/annales/bac-stav/Territoires et sociétés/2026/Bac STAV - Territoires et sociétés - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Caractériser le territoire et ses évolutions

Le sujet présente la commune rurale fictive de Val-des-Rives, qui doit répondre à la demande de logements et de locaux d'activité tout en préservant les terres agricoles et le cadre de vie. Les données démographiques et foncières, ainsi que le schéma spatial, servent à établir un diagnostic synthétique du territoire.

Question 1.1. Calculez le taux d'évolution de la population municipale entre 2010 et 2025. Présentez le calcul et formulez une phrase interprétant le résultat.

Le taux d'évolution est $\frac{2\,760-2\,400}{2\,400} \times 100 = 15\,\%$. La commune a gagné 360 habitants entre 2010 et 2025 : sa population municipale a donc augmenté de 15 %.

DR 1 : évolution de la population

Indicateur demandé	Calcul	Résultat	Interprétation
Taux d'évolution de la population entre 2010 et 2025	.....	..... (2 760 - 2 40 15 % Hausse 100	

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

La population municipale a augmenté de 15 %, soit 360 habitants supplémentaires entre 2010 et 2025.

Question 1.2. Calculez le taux d'évolution du nombre de résidences principales entre 2010 et 2025. Comparez-le à celui de la population et indiquez ce que cette comparaison permet de constater sur l'évolution du territoire.

Indicateur	Calcul	Résultat
Résidences principales	$\frac{1\,240-980}{980} \times 100$	$26{,}5\,\%$
Population	$\frac{2\,760-2\,400}{2\,400} \times 100$	$15\,\%$

Les résidences principales augmentent plus rapidement que la population. Cela indique une progression du nombre de logements supérieure à celle des habitants, compatible avec une diminution de la taille moyenne des ménages.

DR 1 : évolution des résidences principales

Taux d'évolution des résidences principales entre 2010 et 2025	.....	..... (1 240 - 980 26,5 Hausse	
Diminution de la surface agricole utilisée en hectares et en			

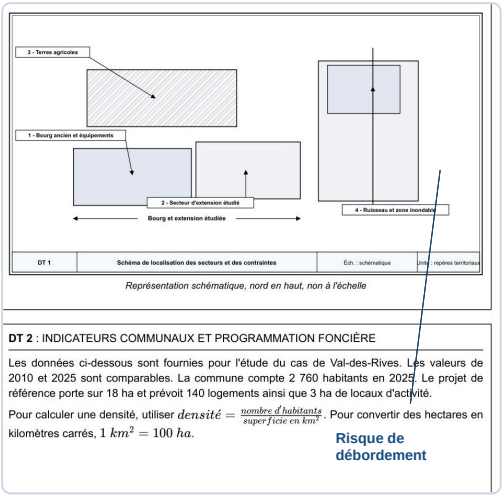
✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Résidences principales : +26,5 %, contre +15 % pour la population. Leur nombre a augmenté plus rapidement que celui des habitants.

Question 1.3. À partir du DT 1, décrivez l'organisation spatiale de la commune en identifiant au moins deux secteurs présentant des fonctions différentes et en indiquant une contrainte d'aménagement repérée sur le schéma.

Le bourg ancien rassemble les équipements et jouxte le secteur d'extension étudié. Les terres agricoles forment un autre espace, dont la préservation limite les possibilités d'urbanisation. À l'est, le ruisseau des Prés traverse une zone exposée au risque de débordement : cette zone inondable constitue une contrainte d'aménagement.

DT 1 : contrainte liée au ruisseau



Représentation schématique, nord en haut, non à l'échelle

DT 2 : INDICATEURS COMMUNAUX ET PROGRAMMATION FONCIÈRE

Les données ci-dessous sont fournies pour l'étude du cas de Val-des-Rives. Les valeurs de 2010 et 2025 sont comparables. La commune compte 2 760 habitants en 2025. Le projet de référence porte sur 18 ha et prévoit 140 logements ainsi que 3 ha de locaux d'activité.

Pour calculer une densité, utiliser $densité = \frac{nombre\ d'habitants}{superficie\ en\ km^2}$. Pour convertir des hectares en kilomètres carrés, $1\ km^2 = 100\ ha$.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le bourg équipé jouxte le secteur d'extension, distinct des terres agricoles. À l'est, le ruisseau et sa zone inondable contraignent l'aménagement.

2. Comprendre les dynamiques et les intérêts des acteurs

Le dossier rassemble des indicateurs d'emploi, de déplacements et d'évolution des surfaces agricoles, ainsi que les positions des acteurs concernés par le projet. Il s'agit de calculer des évolutions et une proportion, puis de relier les intérêts des acteurs aux enjeux territoriaux.

Question 2.1. Calculez la diminution de la surface agricole utilisée entre 2010 et 2025, en hectares puis en pourcentage de la surface de 2010. Interprétez ce résultat en le reliant aux enjeux fonciers du territoire.

La diminution est de $1\,320 - 1\,190 = 130$ ha. Rapportée à la surface agricole de 2010, elle représente $\frac{130}{1\,320} \times 100 \approx 9,8\%$. La commune a donc perdu près d'un dixième de sa surface agricole en quinze ans. Cette évolution renforce l'enjeu de limiter l'artificialisation et de préserver les terres nécessaires à l'activité agricole.

DR 1 complété : diminution de la surface agricole

Calculs des évolutions et des mobilités

Indicateur demandé	Calcul	Résultat	Interprétation
Taux d'évolution de la population entre 2010 et 2025	.....	.....	.....
Taux d'évolution des résidences principales entre 2010 et 2025	.....	.....	.....
Diminution de la surface agricole utilisée en hectares et en pourcentage	.....	..... 130 ha; 9,8 %	.....
Part des actifs occupés résidents travaillant dans la commune	.....	.....	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Surface agricole diminuée de 130 ha, soit 9,8 % entre 2010 et 2025.

Question 2.2. Calculez la proportion des actifs occupés résidant dans la commune qui y travaillent également. Déduisez-en un constat sur les mobilités quotidiennes, sans confondre ce résultat avec le nombre total d'emplois localisés dans la commune.

Calcul	Résultat
$\frac{420}{1\,160} \times 100$	$36,2\%$

Environ 36,2 % des actifs occupés résidents travaillent dans la commune. La majorité, soit environ 63,8 %, travaille donc ailleurs, ce qui indique des mobilités quotidiennes sortantes importantes. Les 510 emplois localisés dans la commune sont un total d'emplois, et non le nombre de résidents qui y travaillent.

DR 1 complété : part des actifs travaillant dans la commune

Calculs des évolutions et des mobilités

Indicateur demandé	Calcul	Résultat	Interprétation
Taux d'évolution de la population entre 2010 et 2025	.....	.....	.....
Taux d'évolution des résidences principales entre 2010 et 2025	.....	.....	.....
Diminution de la surface agricole utilisée en hectares et en pourcentage	.....	.....	.....
Part des actifs occupés résidents travaillant dans la commune	.....	..... 36,2 %	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

420 actifs sur 1 160, soit 36,2 %, travaillent dans la commune; la majorité travaille ailleurs.

Question 2.3. En vous appuyant sur le DT 3, présentez les intérêts de trois acteurs différents dans le projet d'aménagement. Pour chacun, reliez son intérêt à un enjeu territorial et identifiez au moins un point de convergence ou de tension entre les acteurs.

Le conseil municipal veut répondre à la demande de logements et maintenir les services, tout en maîtrisant le coût des équipements et l'équilibre budgétaire. Les exploitants agricoles veulent préserver la continuité et la fonctionnalité des parcelles, ce qui met en jeu la consommation de terres et les conflits d'usage en bordure du bourg. L'association de riverains défend la qualité du cadre de vie et des cheminements accessibles, tout en souhaitant limiter trafic, bruit et imperméabilisation. Une tension oppose donc les besoins d'aménagement de la commune à la préservation des terres et du cadre de vie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La commune vise logements et services; agriculteurs et riverains défendent les terres, le cadre de vie et la limitation des nuisances.

3. Évaluer des choix d'aménagement et proposer une démarche

La commune doit comparer deux scénarios répondant aux besoins de logements et d'activités, avec des effets différents sur les terres agricoles, le coût communal et le ruissellement. Le candidat calcule des parts de superficie, argumente une comparaison et formule une proposition accompagnée de mesures concrètes et d'une concertation.

Question 3.1. Calculez la part de la superficie totale consacrée aux logements, puis celle consacrée aux espaces végétalisés. Présentez vos calculs et indiquez une conséquence possible de cette répartition pour l'équilibre du projet.

La part se calcule en divisant chaque superficie par les 18 ha du projet, puis en multipliant par 100 : logements, $10/18 \times 100 = 55{,}6\,\%$; espaces végétalisés, $3/18 \times 100 = 16{,}7\,\%$. Les logements occupent donc plus de la moitié du site, tandis que les espaces végétalisés représentent moins d'un cinquième. Cette répartition répond au besoin résidentiel, mais les espaces végétalisés devront contribuer au cadre de vie et à la gestion des eaux pluviales.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les logements occupent 55,6 % du site ; les espaces végétalisés, 16,7 %, soit 3 ha sur les 18 ha du projet.

Question 3.2. Comparez les scénarios A et B du DT 3 au regard des besoins en logements et en locaux d'activité, de la consommation de terres agricoles, du coût communal et de la gestion des eaux pluviales. Appuyez votre comparaison sur au moins trois critères et formulez un avantage et une limite pour chaque scénario.

Le scénario A répond davantage aux besoins, avec 140 logements et 3 ha d'activités, et coûte moins cher. En revanche, il mobilise davantage de terres agricoles et présente un ruissellement potentiel élevé. Le scénario B réutilise 4 ha déjà artificialisés ou en friche et limite la consommation agricole, mais prévoit moins de logements et d'activités, pour un coût supérieur. Les deux scénarios arbitrent donc différemment entre réponse aux besoins, sobriété foncière et coût communal.

Critère	Scénario A	Scénario B	Avantage ou limite
Logements et activités	140 logements ; 3 ha	125 logements ; 2 ha	A répond davantage aux besoins ; B réduit l'offre.
Terres agricoles mobilisées	12 ha	4 ha ; réutilise 4 ha artificialisés ou en friche	B préserve davantage les terres agricoles.
Coût communal estimé	6,8 millions d'euros	8,4 millions d'euros	A coûte moins cher ; B pèse davantage sur le budget.
Ruissellement potentiel	Élevé	Modéré	B limite mieux le ruissellement ; A est plus imperméabilisant.

Tableau DR 2 complété

Critère	Scénario A	Scénario B	Avantage ou limite identifié
Logements prévus	140	125	A : offre +
Terres agricoles mobilisées			
Coût communal estimé	12 ha	4 ha	B : préserve
Ruissellement potentiel			
	6,8 M€	8,4 M€	A : moins cher
	Élevé	Modéré	B : modéré

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le scénario B économise des terres agricoles et limite le ruissellement, mais offre moins de logements et d'activités et coûte plus cher.

Question 3.3. Formulez une proposition argumentée pour la suite de la démarche communale. Précisez le scénario ou les adaptations retenus, deux mesures concrètes permettant de limiter les effets négatifs du projet et une modalité de concertation associant au moins deux catégories d'acteurs.

Je retiendrais le scénario B, en vérifiant que ses 125 logements et 2 ha d'activités répondent aux besoins locaux. Il mobilise 4 ha de terres agricoles, réutilise 4 ha déjà artificialisés ou en friche et présente un ruissellement modéré, malgré un coût estimé supérieur.

1. Privilégier la réutilisation des espaces déjà artificialisés et limiter l'emprise sur les parcelles agricoles.
2. Maintenir des surfaces perméables et aménager des espaces végétalisés pour infiltrer les eaux pluviales.
3. Organiser un atelier réunissant élus, exploitants agricoles, riverains et artisans, puis présenter les adaptations avant la décision communale.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Retenir le scénario B, réutiliser le foncier artificialisé, préserver des surfaces perméables et concerter agriculteurs, riverains et artisans.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E6 Territoires et sociétés du baccalauréat technologique STAV, session 2026, porte le code 26-STAV-E6, dure 120 minutes et a un coefficient 3. Elle étudie l'évolution de Val-des-Rives et ses choix d'aménagement. Elle évalue l'analyse de données territoriales, les calculs d'évolution et de proportions, la compréhension des intérêts des acteurs et la formulation d'une proposition argumentée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Taux d'évolution en pourcentage : (valeur finale - valeur initiale) / valeur initiale × 100.
- Part d'une superficie en pourcentage : superficie considérée / superficie totale × 100.
- Part des actifs résidents travaillant dans la commune : actifs résidents et travailleurs locaux / actifs occupés résidents × 100.
- Un indice de ruissellement potentiel élevé correspond à davantage de surfaces imperméabilisées et à un ruissellement estimé plus important.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque évolution, préciser les valeurs initiale et finale, présenter la formule et donner l'unité ou le pourcentage.
- Ne pas confondre les actifs résidents travaillant dans la commune avec l'ensemble des emplois qui y sont localisés.
- Comparer les scénarios avec des données précises et présenter un avantage ainsi qu'une limite pour chacun.
- Dans la proposition finale, inclure deux mesures concrètes et une concertation associant au moins deux catégories d'acteurs.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer un taux d'évolution entre 2010 et 2025 ?

Soustrayez la valeur de 2010 à celle de 2025, divisez cette différence par la valeur de 2010, puis multipliez par 100. Présentez les valeurs utilisées et interprétez le signe du résultat.

Q : Comment calculer la part des actifs résidents qui travaillent dans la commune ?

Divisez le nombre d'actifs occupés qui résident et travaillent dans la commune par le nombre total d'actifs occupés résidents, puis multipliez par 100. Le nombre d'emplois localisés est un indicateur distinct.

Q : Quel est le barème et combien de temps dure l'épreuve ?

L'épreuve dure 120 minutes et son barème total est de 20 points : 6 points pour la partie 1, 7 pour la partie 2 et 7 pour la partie 3. Une calculatrice est autorisée selon les conditions indiquées.

Q : Qu'est-ce qui est attendu dans la comparaison des scénarios et la proposition finale ?

Appuyez la comparaison sur au moins trois critères du dossier et indiquez un avantage et une limite pour chaque scénario. La proposition doit préciser un choix ou des adaptations, deux mesures concrètes et une modalité de concertation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacstav.fr/assets/annales/bac-stav/Territoires et sociétés/2026/Bac STAV - Territoires et sociétés - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac STAV : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.